Dumping salarial et traite humaine : “ce n’est pas une surprise” 55% des coursiers contrôlés par la justice belge sont sans papiers

30/04/2022 à 13h41



55% des coursiers contrôlés par la justice sont sans papiers

L’enquête pénale de l’auditorat du travail de Bruxelles progresse autour du statut des coursiers des plateformes de livraison, Deliveroo et Uber Eats en tête.

Les plateformes de livraison de repas intéressent toujours autant les autorités judiciaires bruxelloises. Dans le sillage de plusieurs enquêtes pénales ouvertes en 2021 sur des soupçons d’irrégularités autour de coursiers de **Deliveroo** et **Uber Eats,** l’auditorat du travail de Bruxelles a passé la surmultipliée et a ouvert plusieurs informations judiciaires pour le contrôle des titres de séjour.

Depuis le début de l’année, trois vagues de contrôles ont eu

lieu sous l'impulsion de l'**Inspection régionale de l'emploi**, avec le soutien des **zones de police Bruxelles-capitale-Ixelles et Montgomery**. Le dernier contrôle a été réalisé cette semaine. La justice en arrive à la conclusion que sur les 43 coursiers contrôlés, 24 étaient sans titre de séjour régulier sur le territoire belge, soit 55%. Ces contrôles ont concerné toutes les plateformes de livraison de repas, sans distinction, mais les livreurs de Deliveroo et Uber Eats, les deux plateformes qui dominent nettement le marché, ont été les plus nombreux à être contrôlées.

Ce chiffre n'est pas une surprise, mais il vient corroborer de manière établie l'ampleur du problème à Bruxelles. En effet, les investigations réalisées par l'auditorat du travail démontrent que de nombreux coursiers sans papiers travaillant sous statut indépendant pour le compte des célèbres plateformes de livraisons de repas doivent recourir à des prête-noms, contre une partie de leurs faibles revenus. Certains de ces prêtes-noms demandent même la moitié de la rémunération de migrants fraîchement arrivés en Belgique, **sans moyen de subsistance ni d'autre choix que d'accepter ce qui ressemble fort à un racket, contre le tarif horaire misérable de 2,50 euros, parfois**.

[…]

L'article dans son intégralité sur *L'Echo Be*